

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné.e

Agissant en qualité de de l'enfant

- autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif,
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant,
- autorise les organisateurs à le prendre en photos, à utiliser ces photos dans les supports de communication de la ville,
- déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur du stage sportif affiché au gymnase Mimoun

Fait le à

Signature

CAS PARTICULIER

Autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17h

☐ Seul

☐ Avec M. / Mme

Fait le à

Signature

PARTIE RESERVÉE A L'ORGANISATEUR

☐ Bulletin d'inscription

☐ Certificat médical ou photocopie de la licence sportive

☐ Photocopie d'attestation assurance responsabilité civile

☐ Fiche sanitaire de liaison

☐ Règlement

☐ Autorisations parentales

Dossier complet

Montant: €

N° Quittance:

Licenciés d'un club du Controis-en-Sologne:
oui / non

Vacances de printemps
20 au 24 avril 2026

8H30/17H30

STAGE SPORTIF

POUR LES 6/13 ANS

avec la participation des associations
sportives: As Contres, Eveil de Contres,
Cam Vallée du Cher-Controis,
Tennis club LCS



**INSCRIPTION JUSQU'AU
15 AVRIL 2026**



PLACES LIMITÉES



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

Dossier à retourner à la Mairie - Stage sportif - Place du 8 mai -
41700 Le Controis-en-Sologne

Téléchargeable sur le site de la ville <https://www.controis-en-sologne.fr>

INFORMATIONS: Service des sports / 06 10 19 56 10 / sports@controis-en-sologne.fr

DÉROULEMENT

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine.

L'après-midi il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14h00.

Interdiction de faire la même activité toute la journée.

HORAIRES

- De 9h30 à 17h00
- Accueil des enfants de 8h30 à 9h30 au gymnase Alain Mimoun.
- Départ des enfants entre 17h00 et 17h30.

RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire.

Un goûter est prévu pour les enfants.

TARIFS

60 € pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licenciés dans un club du Controis-en-Sologne

90 € pour les autres enfants.

Réduction de 10 € par inscription pour les enfants d'une même fratrie.

Possibilité de paiement en chèque à l'ordre du "trésor public" ou par chèques vacances.



ACTIVITÉS DU MATIN

→ Football 

→ Gymnastique 

→ Basket 

→ Badminton 

→ Tir à l'arc 

→ Athlétisme 

→ Tennis 

Bulletin d'inscription

20 au 24 avril 2026

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

TÉLÉPHONE :

Domicile : Travail : Portable :

ACTIVITÉ DU MATIN CHOISIE (ENTOURER LE SPORT)



Football



Gymnastique



Basket



Badminton



Athlétisme



Tir à l'arc (à partir de 9 ans)



Tennis

DOCUMENTS À FOURNIR

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'un an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours,
- une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- la fiche sanitaire dûment complétée,
- le règlement